

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 719

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ESSALIME Ahmed

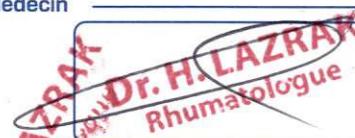
Date de naissance : 01/01/48

Adresse : 107 lot LINA Sidi Maârouf CASA

Tél. : 06 19 06 99 90 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/03/2020

Nom et prénom du malade : ESSALIME AHMED

Age : 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Polyarthrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/10/2020 Dr H. LAZRAK Rhumatologue	Co	1	gratuit	Dr. H. LAZRAK Rhumatologue VICE URGENCES EDAK SALAM 22.14.14

**Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur**

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		120,60

A blue rectangular stamp containing the text "Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue". Below this, there is a handwritten signature and some numbers.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SIDI MADDOU TÉL: 0522 332 671 0522 332 672 068 15 24 2 Casablanca Maroc N° 1000, 20 dt	24/03/20	R 1030 + ✓	1000, 20 dt

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

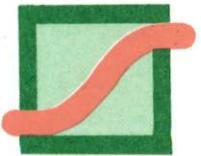
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



دَار السَّلام
CLINIQUE DAR SA

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

Casablanca, le 2

Mr. ESSALIME Ahmed

Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

1) Cortancyl 1 mg CP

13,40DH 4cplj (soit 4mg/j) au w

Pr. dej x 1wz

Pr. 3cplj (\equiv 3mg/j) ... x 1wz

Pr. 2cplj (\equiv 2mg/j) x 1wz

pas autre

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

19/4/99 Sabrioui Boucraa DRGCA D.O.U.T.L

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

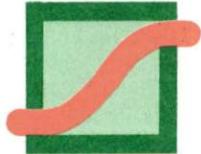
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Cortancyl 1 mg. cp b 30
P.P.V : 13,40 DH

6 118001 080328

URGENCES 24 / 24



مَسْجِدَة دَار السَّلَام

CLINIQUE DAR SALAM

Casablanca, le

26/12/2010
Dr. H. LAZRAK
Rhumatologue

MR ESSALIME AHMED.

- 1) NFS + RBC
2) VS / CRP
3) Urine / Urine
4) Transaminases
5) Colchine
6) Dosage de la 25H n°2

D₂ D₃

Dr. H. LAZRAK
Rhumatologue

SERVICE URGENCES
CLINIQUE DAR SALAM
Casablanca - Maroc
Tél: +212 5 22 851 414 - Fax: +212 5 22 830 880 - E-mail: contact@cliniquedarsalam.ma
www.cliniquedarsalam.ma - C.N.S.S.: 6387246 - Patente: 36372350 - I.F.: 1087352

URGENCES 24 / 24

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - E-mail : contact@cliniquedarsalam.ma

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

Casablanca, le 27/03/2020

Dossier N°: 270320-003 du: 27/03/2020

Médecin Dr : LAZRAK H

Patient :Mr ESSALIME Ahmed

Analyse	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	107,20
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
CRP : PROTEINE-C REACTIVE	100	134,00
UREE	30	40,20
CREATININE	30	40,20
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	50	67,00
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	50	67,00
CALCIUM	30	40,20
VITAMINE D-25-Hydroxy-vitD (25 OH D2+D3)	450	603,00
CHOLESTEROL TOTAL	30	40,20
HDL-CHOLESTEROL	50	67,00
LDL- CHOLESTEROL	50	67,00
TRIGLYCERIDES	50	67,00
Prélèvement sang veineux	1	20,00
Total :		<u>1 400,20</u>

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE. N° : 00168169200016
IF. N° : 40606866 - TP. N° : 36159885
CNSS. N° : 986124 - RC. N° : 410236
Tél: 0522 352 222 / 0522 352 223
Fax: 0522 352 224
M. Nada 3
Sidi Maarouf - Casablanca - Maroc
www.sidihaarouf.com



LABORATOIRE SIDI MAAROUF

مختبر التطبيقات الطبية سيدي ماروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 27/03/2020

Code Patient : 20-01692

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 270320-003 Pv du : 27/03/2020 7:42

Nom : Mr ESSALIME Ahmed

Demandé par Dr : LAZRAK H



Page : 1/3

ANALYSES D'HEMATOLOGIE
HEMOGRAMME : NFS + PLQ
(SYSMEX XS 500i)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules rouges	:	4,33	10 ⁶ /mm ³	(4,2 - 5,8)
Hémoglobine	:	14,20	g/dl	(12,5 - 18)
Hématocrite	:	40,70	%	(40 - 52)
VGM	:	94,00	fL	(80 - 95)
TCMH	:	32,79	pg	(27 - 33)
CCMH	:	34,89	g/dl	(32 - 36)
Globules blancs	:	6960	/mm ³	(4000 - 10000)
Formule sanguine	:			
Neutrophiles	:	45,5 %	3167 /mm ³	(1500 - 7000)
Lymphocytes	:	35,3 %	2457 /mm ³	(1000 - 4000)
Monocytes	:	10,8 %	752 /mm ³	(40 - 1200)
Eosinophiles	:	7,8 %	543 /mm ³	(Inférieur à 400)
Basophiles	:	0,6 %	42 /mm ³	(Inférieur à 150)
Plaquettes	:	272000	/mm ³	(150000 - 400000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique de Westergreen : VES-Matic 20 de Diesse)

Première heure	:	31 mm	(Inférieur à 20)
----------------	---	-------	--------------------

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
 Dr G.HADDIOUI
 Médecin Biologiste
 Rd.Pt Sidi Maarouf - Casablanca
 Tél: 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
 Fax : 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سيدي ماروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mr ESSALIME Ahmed

Dossier N° : 270320-003

Page : 2/2

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
CRP : PROTEINE-C REACTIVE (Tech. Immunoturbidimétrique)	:	2,50 mg/l	(Inférieur à 6)	
UREE (Technique enzymatique à l'uréase UV))	:	0,29 g/l 4,83 mmol/l	(0,15 - 0,5) (2,5 - 8,33)	
CREATININE (Tech. enzymatique colorimétrique)	:	8,71 mg/l 77,08 µmol/l	(6 - 13) (53,1 - 115,05)	
CHOLESTEROL TOTAL (Tech. enzymatique colorimétrique au CHOD)	:	1,91 g/l 4,93 mmol/l	(Inférieur à 2,2) (Inférieur à 5,16)	
HDL-CHOLESTEROL (Dosage enzymatique direct oxydase/PEG)	:	0,49 g/l 1,25 mmol/l	(Supérieur à 0,4) (Supérieur à 1,05)	
LDL-CHOLESTEROL (calcul: formule de Friedwald pour les valeurs de triglycérides < 3,4 g/l)	:	1,29 g/l 3,30 mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 3,89)	

Valeurs souhaitables du LDL-Cholesterol (g/l) en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire*
Selon l'AFSSAPS:

- Présence de 0 à 1 facteur de risque : LDL < 1,6
- Présence de 2 facteurs de risque ou plus : LDL < 1,3
- Présence d' antécédents de maladies cardiovasculaires : LDL < 1

*Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont : l'âge, les antécédents familiaux de maladie coronaire précoce, le tabagisme, l'HTA, diabète type de type 2 et HDL < 0,40 g/l

			Valeurs Usuelles	Antériorité
TRIGLYCERIDES (Enzymatique)	:	0,65 g/l 0,74 mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 1,71)	
CALCIUM (Tech à l'Arsenazo III)	:	89,75 mg/l 2,24 mmol/l	(85 - 105) (2,13 - 2,63)	
SGOT/ASAT aspartate-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	:	15 UI/l	(Inférieur à 40)	
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase : (Tech. cinétique IFCC)	:	19 UI/l	(Inférieur à 45)	

VITAMINES

			Valeurs Usuelles	Antériorité
25 OH VITAMINE (D2+D3) (Technique immunoenzymatique Access2 Beckman Coulter)	:	30,00 ng/ml	(30 - 70)	
Valeurs de référence de la 25-OH-vitamine D :				
Carence vitamique	:	< 20 ng/ml		
Insuffisance vitamique	:	20 - 29 ng/ml		
Taux recommandés	:	30- 70 ng/ml		
Toxicité potentielle	:	> 100 ng/ml		

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd.Pt Sidi Maarouf - Casablanca
Tél: 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71